



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 3702

Texte de la question

SÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Manuel Valls, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Manuel Valls. Ma question s'adresse elle aussi à M. le ministre de l'intérieur.

Dans la lutte contre l'insécurité comme dans la lutte contre le chômage, l'heure du bilan a sonné, et sur ce front également votre échec est cruel. *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Le rapport de la Cour des comptes a établi un constat implacable. Depuis 2002, les violences contre les personnes ont progressé de 21 %. Aujourd'hui, un Français sur cinq se sent en insécurité. Des faits d'une extrême gravité ont encore marqué les esprits ces derniers jours.

Cet échec n'est pas celui des forces de l'ordre - policiers nationaux, gendarmes et policiers municipaux -, dont nous saluons tous l'engagement. À cet égard, je veux à mon tour, au nom du groupe socialiste, rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui risquent leur vie tous les jours. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Cet échec est celui de votre politique. Il sanctionne à la fois la réduction des effectifs, le mauvais usage des moyens et des objectifs incertains.

Pour masquer cette réalité, monsieur le ministre, vous êtes devenu un expert dans l'art des dissimulations. Le plus simple de vos artifices est de chercher dans un passé toujours plus lointain la consolation d'un échec toujours plus actuel. La ficelle est devenue trop grosse : cela fait dix ans que vous avez la charge, aux côtés de Nicolas Sarkozy, de la sécurité des Français. Il est temps que vous assumiez enfin seuls vos responsabilités ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Votre second stratagème est plus pernicieux. Au risque d'abîmer nos valeurs, vous pratiquez la fuite en avant dans la surenchère. Peu importe si les mesures annoncées sont inefficaces et si les propos tenus sont nauséabonds. Ce n'est plus la gauche qui dénonce votre incompetence ; ce sont les Français eux-mêmes dont, il est vrai, vous n'avez jamais été l'élu, qui vous le disent. Il est temps que vous tiriez les leçons de cet échec. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Dominique Dord. Et le projet socialiste, qu'est-ce que c'est ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

M. Claude Guéant, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.*

Monsieur le député, je ne sais pas dans quel domaine vous excellez le plus : est-ce celui de la prestidigitation ou bien celui de la mystification ? *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Patrick Lemasle. C'est vous le mystificateur !

M. Claude Guéant, *ministre.* Une fois de plus, vous essayez de nous démontrer que le bilan du Gouvernement depuis 2002 est un échec (" Oui ! " sur les bancs du groupe SRC) et que votre échec a été un succès.

Eh bien moi, je vous répète - une fois de plus, puisque manifestement vous n'entendez pas les arguments et ne voulez pas voir la vérité - que depuis 2002, chaque année, la délinquance a reculé (" Non ! " sur les bancs du groupe SRC), alors que, sous la gauche, elle a explosé, progressant de 17 %.

M. Henri Jibrayel. Allez expliquer ça à Marseille !

M. Claude Guéant, *ministre.* Il y avait, en 2002, 500 000 victimes de plus qu'en 1997. S'agissant des violences

contre les personnes, elles ont, c'est vrai, augmenté de 21 % depuis 2002.

De nombreux députés du groupe SRC. Cela fait dix ans que vous êtes au pouvoir !

M. Claude Guéant, *ministre*. Mais savez-vous de combien elles avaient augmenté sous la gauche ? De 72 % !
(*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

En ce qui concerne l'époque de la droite, je fais la distinction entre les violences crapuleuses - celles de voyous - et les violences commises dans le cercle familial. Certes, ces dernières ont augmenté ; mais celles qui sont commises par les voyous ont reculé.

M. Patrick Lemasle. Non !

M. Claude Guéant, *ministre*. La violence la plus dure, c'est celle des homicides. Eh bien, le nombre des homicides a reculé de 40 % depuis 2002. C'est cela la vérité. Alors, arrêtez de mentir aux Français, car c'est extrêmement grave.

Tout aussi inquiétantes sont les propositions que vous faites en matière de sécurité. Vous voulez qu'il y ait davantage d'effectivité des peines. Dans le même temps, que proposez-vous ? La suppression de 30 000 places de prison. (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean-Marc Ayrault. N'importe quoi !

M. Claude Guéant, *ministre*. Vous voulez renforcer la sanction judiciaire. Mais que proposez-vous ? La suppression des peines plancher. Autrement dit, vous voulez donner une chance supplémentaire aux récidivistes. (*" Menteur ! Menteur ! " sur les bancs du groupe SRC.*)

Il est vrai que, depuis ce matin, nous avons une indication sur vos intentions : M. François Hollande a déclaré quelle serait sa politique. (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. Mes chers collègues, un peu de dignité !

M. Claude Guéant, *ministre*. Et ce sera une politique " dans la durée ". Les Français sont éclairés. Ils savent quelle sera la politique de sécurité du futur gouvernement. (*Nouvelles exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. le président. Je vous en prie !

M. Claude Guéant, *ministre*. Ce que je peux vous dire, c'est que nous, nous considérons que, contre les voyous, nous avons à défendre les victimes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3702

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 novembre 2011